

de l'expression *Augustorum nostrorum*. Faut-il alors remonter, peut-être, antérieurement au 1^{er} siècle, à Caius et à Lucius César, adoptés par Auguste 17 ans avant Jésus-Christ, depuis déjà 8 ans lors de l'inauguration de l'autel du Confluent, et morts, l'un au mois d'août l'an III, l'autre au mois de février de l'an V de l'ère chrétienne? On sait que les Nemausenses avaient dédié à ces jeunes princes un temple encore debout à Nîmes. Ce qui paraîtrait favoriser la conjecture d'une époque ancienne, c'est que notre inscription explique que le prêtre dont elle rappelle le souvenir a été le premier de la cité des Ségusiaves pour qui la confrérie des *Tres-Galliæ* ait décrété une statue, et qu'il serait à peine croyable qu'il se soit passé près de deux siècles avant qu'elle ait accordé cet honneur à aucun Ségusiave (1).

Ainsi, d'après les suppositions que fait naître l'étude de notre fragment, indépendamment de l'autel principal, un second autel aurait pu avoir été dédié, presque dès le principe, aux fils adoptifs d'Auguste, Caius et Lucius Césars, et devenir après la mort d'Auguste l'autel de chaque empereur vivant, les sigles CAES. N, gravés par une seule S sur le fragment reproduit par M. de Boissieu, devant se lire régulièrement *Cæsaris nostri* plutôt que *Cæsarum nostrorum*; après quoi l'autel de Rome et d'Auguste, absorbant peut-être les deux cultes en un seul, a fini par devenir lui-même l'autel de Rome et des

(1) Drusus, frère de Tibère, et Germanicus son neveu avant d'être devenu son fils par adoption, honorés après leur mort d'un culte adjoint, sur une inscription du musée de Nîmes, à celui de Rome et d'Auguste, n'ont pas été césars simultanément.